

#Entreprises & particuliers

Offre de services

afDas

DEMAIN SERA FORMATION

Agir ensemble en faveur du handicap



Une offre responsable et engagée 
Passez à l'action avec l'Afdas et l'agefiph

Pourquoi cette offre ?

Faire changer le regard sur le handicap
Renforcer l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap
Diversifier les profils de vos postes

Quelle promesse ?

Miser sur une démarche responsable au service de votre performance économique et de votre attractivité.

#Entreprises & particuliers

Offre de services

Comment se présente cette offre ?

Une offre à tiroirs qui répond à 3 niveaux de besoins : sensibiliser, former, accompagner.

1. Sensibiliser

L'autodiagnostic Emploi et handicap : où en êtes-vous ?

Un outil en libre accès qui vous aide à vous familiariser aux enjeux du handicap et à établir un état des lieux de votre situation.

Le+ : Pour aller plus loin et mettre en place concrètement vos actions en faveur du handicap, vous pouvez être accompagné gratuitement par un conseiller.

Le centre de ressources de l'Agefiph

Guides, outils, études, statistiques, témoignages d'entreprises et de personnes en situation de handicap : L'Agefiph met à votre disposition son [centre de ressources](#) pour découvrir les enjeux du handicap.

Cibles : entreprises et particuliers

2. Former

Pour qui ?

A l'ensemble de vos collaborateurs, et tout acteur en faveur du handicap au sein de votre structure.

Pour quoi ?

- > Pour garantir l'intégration, l'accessibilité à l'emploi et la reconnaissance des travailleurs handicapés
- > Pour mettre en place les bonnes pratiques en faveur des personnes en situation de handicap dans votre structure

Comment ?

Nos équipes ont négocié pour vous une nouvelle offre de formations souples animées par des prestataires de formation experts présents sur l'ensemble du territoire.

Quelle offre de formations ?

Impulser et piloter la politique handicap

Pour comprendre les enjeux légaux du handicap, identifier les domaines d'actions prioritaires, mettre en œuvre une politique en faveur du handicap dans votre structure, nommer et accompagner un référent, sensibiliser vos collaborateurs au sujet.

Manager les collaborateurs en situation de handicap

Pour identifier le rôle du manager dans la politique en faveur du handicap de la structure, détecter les différents handicaps pour mieux les accompagner, maîtriser les principes de compensation et d'adaptation au poste.

Recruter, intégrer et maintenir en emploi un collaborateur en situation de handicap

Pour accompagner la progression des procédures de recrutement, développer les parcours d'intégration, favoriser le maintien en emploi et garantir l'évolution du parcours professionnel des personnes handicapées.

Faciliter l'accessibilité au plus grand nombre

Pour permettre au public en situation de handicap d'avoir accès à la plus grande offre culturelle et touristique possible, adapter les supports digitaux aux différentes formes de handicap. 2 parcours de formation au choix :

- > [Accueil Handicapés](#)
- > [Accessibilité numérique](#)

[Découvrez l'ensemble de nos formations sur la thématique du handicap.](#)

Cibles : entreprises et particuliers

FOCUS FORMATIONS

3. Accompagner

Notre prestation d'accompagnement

Un Appui-conseil "Agir en faveur du handicap"

Bénéficiez de consultants experts du sujet et dans l'accompagnement des TPE/PME, qui vous apporteront appui, conseils et outils pratiques pour passer à l'action.

Avec des objectifs opérationnels :

- > **Garantir et préserver** l'emploi de vos collaborateurs en situation de handicap
- > **Soutenir** leur intégration dans la structure
- > **Identifier** les risques que la personne peut rencontrer
- > Diversifier vos recrutements et enrichir les profils de vos équipes

Et des bénéfices concrets :

- > **Respecter** la réglementation en vigueur
- > **Améliorer** les bonnes pratiques en faveur des personnes en situation de handicap
- > **Attirer, fidéliser et fédérer** vos salariés au travers de vos engagements sociétaux
- > **Développer** la réputation de votre Entreprise sur cet enjeu social et sociétal

L'accompagnement de l'Agefiph

L'Agefiph propose aux entreprises de bénéficier d'[aides financières](#) et d'accompagnement dans leurs projets pour :

- > **Concevoir et apporter des solutions** afin de compenser le handicap et sécuriser le parcours vers et dans l'emploi
- > Apporter des conseils, des expertises et des ressources sur le volet emploi & handicap **dans chaque région**
- > Faciliter les innovations pédagogiques et la mobilisation de ses **prestations et aides à la compensation aux personnes handicapées et aux entreprises**

Quelle que soit la taille de votre entreprise, agir en faveur du handicap au sein de votre structure est une opportunité pour vous :

- > De porter des valeurs de diversité fortes
- > D'enrichir votre capital humain en le diversifiant
- > De vous différencier en étant proactif et en valorisant le handicap

Cibles : entreprises

BON À SAVOIR

Quelles sont les nouvelles règles d'obligation d'emploi ?

Depuis le 1er janvier 2020, les règles concernant l'obligation d'emploi de personnes handicapées et l'établissement chaque année d'une déclaration obligatoire d'emploi des travailleurs handicapés (DOETH) ont changé :

- > Toutes les entreprises, quelle que soit leur taille, même celles de moins de 20 salariés, doivent déclarer mensuellement les salariés handicapés qu'elles emploient.
- > Les entreprises de 20 salariés et plus doivent effectuer une déclaration annuelle et payer une contribution financière si leur taux d'emploi de personnes handicapées est inférieur à 6%